

~~5.22/11~~
4.13/11

Motion PCSI/et

Planification scolaire

Dans le contexte actuel de réorganisation des écoles, le groupe PCSI se demande si il ne serait pas de bon ton d'analyser notre situation et à optimiser l'utilisation de nos établissements scolaires ainsi que notre système de transport d'élèves, tout en assurant le respect des dispositions légales et des règles de sécurité.

L'objectif étant de caractériser des bassins de population et des zones d'attribution des sites scolaires, évaluation des ressources disponibles, du potentiel et des limites pour accueillir les élèves.

Pour cela une planification scolaire est indispensable pour répondre aux questions suivantes :

- Planifier à moyen et long terme la capacité d'accueil des sites ;
- Assurer une répartition rationnelle des bâtiments scolaires ;
- Proposer un service de transport de qualité en termes de couverture du réseau, de véhicules, de tournées et d'horaires ;
- Minimiser les coûts de fonctionnement inhérents à ce genre de prestations

Le groupe PCSI demande donc que le conseil communal mette en place une planification scolaire en matière d'équipements et de locaux scolaires.

Groupe PCSI
Renaud Ludwig

